



Bulletin d'Informations Communales N° 19 – Avril 2017

Sommaire

- Quelques mots	01
- Etat civil	02
- Le conseil municipal et son implication au sein de la communauté	03
- Fonctionnement et tarifs des services municipaux	05
- N° utiles et horaires des services de la CABA	07
- L'avancement des projets (Bilan à mi-parcours)	09
• Réduction de la vitesse	
• Mise aux normes des bâtiments	
• Le lotissement Les Places	
• L'entrée au CA du centre social d'Arpajon/Cère	
• Création d'un logo et d'un site Internet	
• Les investissements	
- Les associations	
• La F.N.A.C.A.	12
• L'association communale anciens Combattants	13
• L'association de gymnastique d'Edelweiss	14
• L'association de valorisation du musée de Prat	15
• L'U.S.L.V.	17
• Les amis de la roche de Moissac	18
• Le club des aînés et de l'amitié	19
• L'A.P.E. de l'école de Labrousse, Vezels-Roussy	20
• L'association communale de chasse	22
• L'association Les Quatre Saisons	23
- L'A.D.M.R. de la Châtaigneraie	24
- L'EHPAD de la Cère à Arpajon sur Cère	25
- Le centre social d'Arpajon sur Cère	26

EN QUELQUES MOTS

En ce début 2017 et à mi-mandat, nous avons décidé de réaliser un nouveau bulletin communal, afin de vous tenir informé sur la vie de notre commune.

Comme dans l'ensemble des collectivités nous souffrons de la baisse des dotations d'Etat. Baisse qui sera difficile à compenser par l'impôt car la situation de la grande majorité de nos concitoyens n'est pas non plus brillante. Depuis plusieurs années nous avons décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition sur la part communale, ce ne sera certainement plus possible à l'avenir.

Il est vrai que l'évolution positive des bases d'imposition nous a facilité la tâche, celle-ci a atteint aujourd'hui un plafond, nous arrivons à la fin d'un cycle, nous n'aurons plus à l'avenir autant de constructions que ces dernières années.

Des charges fixes qui demeurent ou qui augmentent, des recettes qui stagnent ou qui baissent, une équation qui sera compliquée à gérer.

En 2017 nous allons poursuivre l'aménagement du Bourg jusqu'à la salle polyvalente.

Aménagement facilité financièrement grâce à la reprise des réseaux humides par la CABA.

Nous devons poursuivre en 2018 cet aménagement jusqu'à la sortie du Bourg.

En essayant de concilier les souhaits des uns et les contraintes des autres, nous avons en accord avec le Conseil Départemental aménagé (*modestement*) la zone de Fontrouge, afin de la sécuriser par une incitation à la limitation de vitesse.

Pour l'instant nous manquons de recul pour avoir des résultats concrets sur l'efficacité réelle de cet aménagement.

Nous devons réfléchir dans les prochains mois à la zone de Lavente qui souffre depuis plusieurs années des excès de vitesse.

En 2017 nous allons enfin débiter les travaux d'amélioration de la salle polyvalente, travaux nécessaires en terme de sécurité, d'accessibilité, de confort d'utilisation... cette salle est essentielle à la vie associative pour l'organisation de nombreuses manifestations.

Nous devons, après l'acquisition de l'immeuble « TRINTY », réfléchir sur l'aménagement d'une nouvelle mairie afin de répondre aux normes d'accessibilité.

En prévision de l'arrivée de la fibre optique et pour faciliter le travail des services de secours, de la Poste, des livreurs ... nous allons devoir réaliser l'adressage de la commune.

Un mot sur les investissements que va réaliser en 2017/2018 sur notre commune la CABA, investissements importants sur le plan financier mais aussi pour la vie quotidienne.

Le raccordement vers Combemaury du réseau d'eau communal au réseau principal de la CABA à partir d'Imbert.

Mais aussi des travaux d'amélioration du réseau, l'ensemble de ces opérations chiffrées à environ 400 000.00€.

Suite à cette opération les captages historiques situés au Bourru et à Dousques seront supprimés.

La station d'épuration du Bourg dont le fonctionnement laisse à désirer sera réhabilitée.

Un mot pour encourager les responsables des associations qui se dévouent avec beaucoup de passion et bénévolement au service des autres, les associations un maillon essentiel de la vie communale.

Je souhaite remercier le personnel pour son engagement volontariste au service de la collectivité, avec des conditions matérielles souvent limitées.

Gérard PRADAL

ETAT CIVIL

Naissances 2015/2016

- * Ethan TEULIERE le 28 janvier 2015, ses parents habitant Marso
- * Nathan BONHOMME le 16 avril 2015, ses parents habitant l'école
- * Lucas Pierre Antoine JULHES le 22 juin 2015, ses parents habitant La Croix St Pierre
- * Eva Claire COMBELLE le 28 août 2015, ses parents habitant Le Dat
- * Kélia CHASSANG-DELRIEU le 07 octobre 2015, ses parents habitant Lot Les Places
- * Eline PUHAN le 05 novembre 2015, ses parents habitant Fontrouge
- * Mathéo Enzo POUSSERGUES le 12 avril 2016, ses parents habitant Le Garric
- * Gabriel Barthélemy Calixte GOUBERT le 25 avril 2016, ses parents habitant La Croix St Pierre
- * Océane Solange Ginette TOURNADRE le 31 juillet 2016, ses parents habitant La Croix St Pierre
- * Manon SOULPIN le 17 août 2016, ses parents habitant La Cité des Pins
- * Tomy Michel Alain ROBIN le 15 octobre 2016, ses parents habitant Le Dat

Mariages 2016

- * Valérie CHASSAGNE (sans profession) et Franck BENECH (artisan charcutier) domiciliés à Vézac, le 21 mai
- * Nathalie Lucie CALDEYROUX (secrétaire de mairie) et Pierre MALGOUZOU (cuisinier) domiciliés à Marso, le 16 juillet
- * Caroline BON (aide à domicile) et Patrick Bernard LADRAS (transporteur) domiciliés à La Croix St Pierre, le 06 août
- * Elisabeth GLAYAT (secrétaire médicale) et Pierre André Alain CHATEAU (magasinier vendeur) domiciliés à Julhac, le 27 août

Décès 2015/2016

- * Marie Antoinette TRINTY le 23 février 2015, domiciliée au bourg
- * Elisabeth LAROUSSINIE le 28 mars 2015, domiciliée à Lescure
- * Claude PRADAL le 26 juin 2015, domicilié à Lavergne
- * Marie TREVIAUX le 08 octobre 2015, domiciliée à Le Dat
- * Pierrette DAUZIER le 15 octobre 2015, domiciliée aux Mélèzes
- * Marthe Marie BALMISSE le 14 mars 2016, domiciliée au bourg
- * Marie Elise SUDRE le 09 juin 2016, domiciliée chemin de Drulhes
- * Jeanne LAYBROS le 10 juin 2016, domiciliée à Lembora
- * Justin Robert SERVANS le 05 juillet 2016, domicilié au bourg
- * Michel Julien Pierre CAMMAS le 03 septembre 2016, domicilié à Lavergne
- * Irène Marinette MALVEZIN le 13 septembre 2016, domiciliée à Fortet
- * Jacques CHARMES le 10 novembre 2016, domicilié à Marso

LE CONSEIL MUNICIPAL ET SON IMPLICATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE

Lors de notre dernier bulletin, vous avez pu découvrir, ou redécouvrir, les visages des membres du Conseil Municipal.

Nous vous proposons de découvrir ici leurs attributions municipales et communautaires

Gérard PRADAL est le Maire de Labrousse.

Il est assisté par 3 adjoints :

- 1^{ère} adjointe - Chrystel CHASSAGNE
- 2^{ème} adjoint - Géraud NOEL
- 3^{ème} adjoint - Thierry DAUDE

Gérard et Chrystel sont également délégués à la CABA (Communauté d'Agglomération du Bassin Aurillacois).

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui visite les habitants de la commune résidant en Maison de Retraite et/ou hospitalisés et qui a organisé en décembre 2016 un repas qui a réuni une quarantaine de personnes est composé de 9 Membres :

- Gérard PRADAL
- Ginette PRADAL
- Stéphanie LABORIE
- Denis BRIAND (aujourd'hui remplacé par Géraud NOEL)
- Sandrine MONS
- Karine BONNET
- Marilyne LAMOUREUX
- Lucienne MANHES
- Véronique BRUEL

2 Délégués siègent au Syndicat Départemental d'Electrification :

- Patrick GLADINE
- Gérard PRADAL

6 membres siègent à la commission « Ouvertures des plis » dans le cadre des appels d'offres municipaux :

- Chrystel CHASSAGNE
- Nathalie CALDEYROUX
- Laurence JEAN
- Géraud NOEL
- Thierry DAUDE
- Patrick GLADINE

Géraud NOEL est le correspondant défense de la commune.

En ce qui concerne l'école :

Chrystel CHASSAGNE et Laurence JEAN siègent au Conseil d'école

Nathalie CALDEYROUX et Laurence JEAN siègent à la commission TAP

Patrick GLADINE et Karine BONNET siègent à la commission Cantine

Patrick GLADINE a remplacé Denis BRIAND au Conseil d'administration de la Résidence de la Cère à Arpajon/Cère. Il est suppléé par Stéphanie LABORIE.

Karine BONNET siège au Conseil d'Administration du Centre Social d'Arpajon/Cère. Elle est suppléée par Sandrine MONS.

Enfin, Stéphanie LABORIE siège à la commission des Jurés d'Assises. Elle est suppléée par Laurence JEAN.

Certains conseillers municipaux siègent également dans des commissions au sein de la CABA.

Gérard PRADAL représente la commune dans la commission Urbanisme.

Chrystel CHASSAGNE dans la commission Tourisme.

Patrick GLADINE dans la commission Environnement et Développement Durable.

Karine BONNET dans la commission Transports.



Repas de Noël du CCAS



Quine de l'école

FONCTIONNEMENT ET TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

- Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h à 17h
- Tel. 04.71.49.42.14 - Fax 04.71.43.44.00 - mairie.labrousse15@orange.fr

LA POSTE

- Ouverture au public du lundi au samedi de 8h45 à 11h15

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Marie-thérèse RICROS, secrétaire de mairie
- Cécile GAZAL, agent technique (ATSEM + garderie du soir)
- Nadine DAUDE, agent technique (cantine et garderie du matin)
- Valérie GAILLARD, agent technique (Poste, cantine et TAP)
- Sandrine LIABASTRE, agent contractuelle (Poste, garderie et TAP)
- Thierry COMBES, agent technique
- Estelle MONDOR pour remplacements divers

L'ÉCOLE

- Horaires du lundi au vendredi matin – 8h45 / 11h45
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi – 13h30 / 15h30
- TAP Lundi, mardi et jeudi – 15h30 / 16h30

Enseignantes : Directrice et chargée du Cycle 1 – Philippine DUVERT
Cycle 2 – Marie CHAVENT
Cycle 2 – Capucine DELFOUR

GARDERIE

Elle est assurée par Mmes Nadine DAUDE, Cécile GAZAL et Sandrine LIABASTRE de 7h à 8h35 et de 16h30 à 18h30 + le mercredi de 11h45 à 12h30 (accueil gratuit)

➤ Tarifs

Matin ou soir (pour 1 enfant) – 0,92 €

Matin et soir (pour 1 enfant) – 1,58 €

Matin ou soir (à partir de 2 enfants) – 0,69 €

Matin et soir (à partir de 2 enfants) – 1,12 €

CANTINE

➤ Tarifs

Enfants – 2,80 €

Adultes – 6 €

TRANSPORT SCOLAIRE

- Géré par la CABA

TRANSPORT CENTRE SOCIAL ARPAJON

- Géré conjointement par la mairie de Labrousse, la mairie de Vézac et le centre social (30 € par an et par enfant)

CONCESSION AU CIMETIERE

- Concession perpétuelle à 10 € le m² (s'adresser à la mairie)

LES SALLES DE LA COMMUNE

Salle communale (en dessous de la mairie actuelle)

- Association de la commune – gratuite
- Particulier résident sur la commune – 60 €
- Association et/ou particuliers non résidents – 120 €

Salle Polyvalente (dite « Salle Blancot »)

- Association de la commune – gratuite
- Particulier résident sur la commune – 80 €
- Association et/ou particuliers non résidents – 170 €



Accès handicapés Ecole



Accès handicapés salle des Tilleuls



Fondations extension salle polyvalente

LA CABA AU SERVICE DES HABITANTS DE LABROUSSE

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère plusieurs grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur la Commune de Labrousse en 2016.

Eau et assainissement

- Nettoyage des réservoirs de Fontrouge pompage le 29 février, Fontrouge réservoir 1 le 31 mai, Fontrouge réservoir 2 le 6 juin, Lamouroux pompage le 27 avril, Le Dat pompage le 14 avril, Le Dat réservoir le 3 novembre, Marso pompage le 9 mars, Marso réservoir le 23 mai
- 2 raccordements au réseau d'eau
- 6 réparations avant compteur
- 1 renouvellement de compteur
- Instruction d'1 permis de construire avec un système d'assainissement non collectif (ANC)
- suivi de 4 dossiers de réhabilitation d'un système d'ANC défaillant (dont 2 subventionnés dans le cadre du dispositif négocié avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
- 3 contrôles d'installations neuves d'ANC
- 4 consultations du SPANC dans le cadre des ventes immobilières

Infos pratiques :

- Chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et de sa protection contre le gel, des réparations à l'intérieur de son habitation et du contrôle de sa consommation
- Pour toute question sur l'eau et l'assainissement, contactez la Régie de l'eau au 04.71.46.86.38, le SPANC au 04.71.46.87.38
- En cas d'urgence pour l'Eau et l'assainissement, contactez le 04.71.46.48.60

Etudes/travaux

- Le bourg, tranche 2 : réhabilitation du réseau d'eau potable et partiellement du réseau d'eaux usées, avant travaux d'aménagement de voirie par la commune (32 000€ HT environ).

Environnement

- Chaque semaine, collecte des déchets ménagers déposés dans les bacs marron mis à disposition sur la Commune
- 1 Point d'Apport Volontaire pour la collecte des produits recyclables (emballages, journaux/magazines, verre) au bourg
- Une colonne à verre à Fontrouge

Infos pratiques :

L'accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) est gratuit pour les particuliers.

Déchetterie des 4 chemins

Z.A. des 4 chemins à NAUCELLES

Horaires d'ouverture au public - du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser à AURILLAC

Horaires d'ouverture au public - du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

- 9 adhérents à l'opération « compostage individuel » proposée par la CABA, qui les accompagne dans la démarche et met à disposition 2 types de composteurs en bois ;
- une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA.
- plus d'infos : service Environnement, 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Labrousse - Aurillac (régulière ou en Transport A la Demande) assurée par le réseau Trans'cab
- 9 abonnés annuels aux lignes de bus du réseau
- sur l'année scolaire 2015/2016, 30 bénéficiaires du ramassage scolaire et 11 088 Km parcourus sur Labrousse et Vezels-Roussy

Plus d'infos : Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr

Urbanisme & Habitat

- 1 dossier subventionné dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Solidarités » porté par le Département.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des ambitions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Pôle Immobilier d'Entreprises, Zones d'Activités, Aéroport, sites touristiques, Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Chaudron... : retrouvez-les tous sur www.caba.fr.

Médiathèque

Rue du 139e RI

Tél. : 04.71.46.86.36

Centre aquatique

Rue du Dr Béraud

Tél. : 04.71.48.26.80

Horaires d'ouverture différents selon les jours et les périodes

Contact CABA

Accueil : 41 rue des Carmes – Tel. 04.71.46.86.30

Centre technique communautaire : 195 avenue du Général Leclerc

Tel. 04.71.46.48.50

Site Web : www.caba.fr Page facebook : www.facebook.com/caba.official

L'AVANCEMENT DES PROJETS (BILAN A MI-PAROURS)

En début de mandat, nous avons mené différentes réflexions pour améliorer la qualité de vie des habitants et se mettre en conformité avec la loi.

- * Le 1^{er} point été la réduction de la vitesse aux abords de l'école, sur la traversée du bourg et dans les hameaux de Fontrouge et de La Vente.
 - Dans un premier temps, les abords de l'école ont été sécurisés grâce à un plateau réalisé conjointement à la réduction de la chaussée par la mise en place d'un trottoir.
 - L'entrée du Garric a également été dotée d'un plateau.
 - S'en est suivi le déplacement du panneau Labrousse avant Fontrouge ainsi qu'une réduction de la chaussée créant un espace sécurisé sur la traversée du hameau et jusqu'au cimetière où des bandes rugueuses ont été positionnées.
 - Actuellement, c'est le bourg qui bénéficie d'une cure de jouvence du réseau d'eau (effectuée par la CABA) ainsi que la mise en place de trottoirs et la création de zone de parking jusqu'au monument aux morts.
La deuxième tranche sera réalisée en 2018 pour des raisons budgétaires.
 - La vente, comme nous l'avons précisé, sera le dernier segment aménagé sur le modèle de Fontrouge.
- * La mise aux normes des bâtiments municipaux est engagée.

Après le dépôt du dossier ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) en septembre 2015 et l'acquisition de la maison place du Tilleul pour en faire la nouvelle mairie, Thierry a réalisé 2 rampes d'accès (1 pour la salle de motricité de l'école et 1 pour la maison).

Les travaux prévus par le cahier des charges étant onéreux, ils seront effectués au maximum « en régie », c'est-à-dire par les employés municipaux ainsi que toute bonne volonté qui voudrait les aider, notamment pour le rafraîchissement de la nouvelle mairie.

- * Le lotissement des Places a accueilli ses premiers habitants qui occupent respectivement les 4 constructions Logisens ainsi que la 1^{ere} maison du lot.
Nous rappelons que des terrains sont encore disponibles à la vente. (Renseignements aux heures d'ouverture de la mairie)
- * Quant au centre social d'Arpajon sur Cère, l'entrée dans le conseil d'administration s'est bien faite comme prévue en juin 2015 et la convention Contrat Enfance Jeunesse (CEF) qui lie la CAF du Cantal aux différentes communes affiliées au centre a été signée.
Une présentation des services proposés dans le cadre de ce partenariat est disponible en dernière page.
- * La commune de Labrousse sera bientôt ouverte sur le monde (Point sur l'avancement de notre projet de création d'un site Internet)

Nous avons créé un partenariat avec les stagiaires de la formation Animateur de Tourisme Locale de la Fondation INFA (Institut National de Formation et d'Application) d'Aurillac, qui dans le cadre de leur formation, doivent apprendre à créer un site internet.

Un cahier des charges leur a été remis et ils sont actuellement en pleine rédaction de la réponse avec l'appui de leur formateur.

Nous souhaitons que ce site internet puisse :

- Pour les habitants : Informer sur les activités, les réalisations et les projets de la commune (ex : résumé des conseils, présenter des informations pratiques...

- Pour les visiteurs extérieurs : Promouvoir la commune et ses richesses : plan d'accès et des liens vers des informations pratiques...

- Pour les associations, le site doit permettre notamment de les référencer et de les présenter ...

- Pour les commerçants et les sociétés : être répertorié et présenter de façon succincte leur service s'ils le souhaitent, tout en faisant le lien vers leurs propres sites.

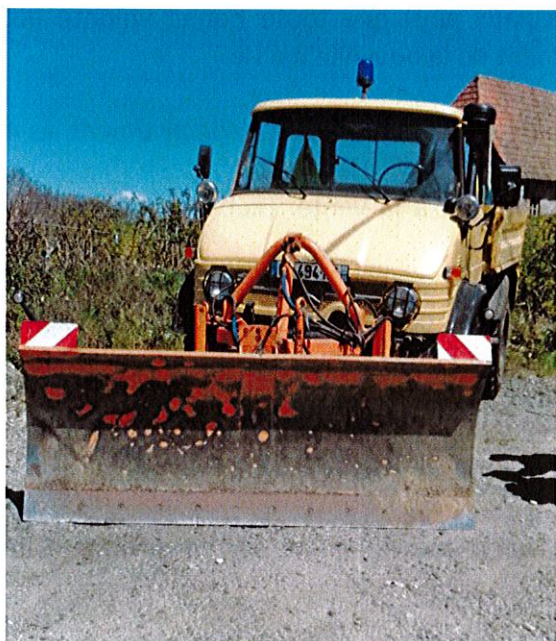
Nous souhaitons que le site soit en ligne avant juillet 2017.

Ce partenariat a déjà commencé à porter ses fruits avec la création d'un nouveau logo pour la commune (page de couverture)

★ Des investissements ont été réalisés :

- Fin 2016, suite au départ en retraite de M. Mayade qui gérait le déneigement du Dat à Lasveissières, nous lui avons racheté un UNIMOG

- Début 2017, suite à la panne irréparable de la bétonnière, nous en avons acheté une plus grosse.



LES ASSOCIATIONS

F.N.A.C.A.

Composition du bureau :

Présidente : Joëlle LESCURE

Vice-Président : Noël CHAUSY

Trésoriers : René GARDES

Assisté de Robert BOUILLIN

Secrétaire : Lucien TERRISSE

Assisté de Bernard RODIER

Pas de voyages en 2016 mais un repas pris en commun au restaurant « La Bergerie » le 19/03 suite aux cérémonies à Labrousse et Vézels-Roussy commémorant le cessez-le-feu en Algérie.



ASSOCIATION COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Créée au lendemain de la guerre 1914-1918, elle est la plus ancienne de la commune.

Elle se compose d'Anciens Combattants de la Première Guerre mondiale (A.C.P.G.), d'Anciens Combattants 1939-1945 (A.C.), de T.O.E. et de sympathisants, tous résidents sur la commune.

Représentée par M. Bernard ROUDY, membre du Comité Directeur du Cantal des A.C.P.G., membre du Conseil Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.), où il siège aux commissions « SOLIDARITE » et « PORTE-DRAPEAU » une fois par mois environ.

Le 08 juin de chaque année, lors de la cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Indochine, il ravive la flamme du souvenir.

Les activités pour la commune restent inchangées. Ce sont des participations à toutes manifestations ayant trait aux anciens combattants (cérémonies au monument aux morts et dépôts de gerbes).

Texte écrit par M. Roudy



L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'EDELWEISS

Projets pour l'année 2016/2017

Le principal projet est de maintenir l'association

Bourse aux jouets

La bourse aux jouets a été reconduite pour cette année. Elle a eu lieu le 23 octobre 2016.

Des affiches et affichettes avaient été réalisées et distribuées, début octobre, dans les boîtes aux lettres pour informer (emplacement = 5€)

Comme d'habitude, il y avait une buvette et des gâteaux à vendre (réalisés par les adhérentes).

Thalasso

La journée Thalasso est maintenue cette année le dimanche. Les dates, heures et lieux seront définies plus tard dans la saison.

Repas dansant

Le repas dansant est également maintenu. Il a été aussi proposé de faire une soirée à thème ou costumée pour essayer d'attirer plus de monde.

Nouvelles manifestations

Plusieurs idées ont été avancées. Il faut en reparler pour voir si elles peuvent être réalisables et dans quelles conditions.

Bureau

- Présidente : Martine LAROUSSINIE,
- Trésorière: Yvette CHATEAU,
- Secrétaire : Aline BOLLAERT,
- Membres : Laetitia BLANCOT, Mylène GARGNE, Martine GONOT, Soizic PERRIN, Nadine SUC, Marie-Pierre VIDAL.



Les cours sont assurés par Audrey Civiale Bovolenta (en bas à droite)

MUSEE DE L'AGRICULTURE ET DE LA VIE RURALE A PRAT

L'été 2016 n'a pas été un bon « cru » pour le tourisme en ce qui concerne les musées.

Il se dit que cela était un peu général.

Toutefois, de juin à septembre, 8 groupes ont apprécié les visites (associations, clubs du 3ème âge, maisons de retraite) ce qui représente près de 300 personnes. Tous ont émis des observations élogieuses comme en témoigne le livre d'or.

2016 a vu successivement :

- La soirée en février « le musée fait son cinéma » suivie d'un casse-croûte. Ambiance très conviviale. Une participation des enfants plus importante serait souhaitable, les thèmes abordés étant éducatifs.

- L'assemblée générale en juin. On dénombre 52 adhérents. Rapport moral, d'activité et financier adoptés à l'unanimité (Un compte-rendu a paru dans la presse).

- Des journées « ménage et bricolage » ont précédé l'ouverture du musée. Des améliorations ont été apportées aux différents stands.

- Juillet/août : accueil des visiteurs tous les après-midi par des adhérents.

- 6 août : journée « portes ouvertes ». Outre les activités habituelles, l'exposition d'un sculpteur sur argile a été appréciée comme l'a été aussi son animation à l'adresse des enfants. La dictée attire toujours autant d'adeptes ainsi que le calcul mental. La salle de classe était comble. Point de numérique mais une bonne odeur d'encre, de vieux papiers et le crissement de la craie sur le tableau noir. Souvenirs ! Nostalgie ! Un repas à la « Astérix » a clôturé la journée.

Notre, votre musée est riche de thèmes divers. On pourrait l'appeler le musée de « la petite découverte » pour faire la nique à celui de la « grande découverte » à Paris. Prétention ! Non ! Vous savez bien que le pâtre qui dormait dans son char au milieu des troupeaux appelait son gîte « mon carrosse » pour faire la nique aux puissants de ce monde. En plus, il avait un garde du corps, son chien fidèle entre les deux roues.

Je n'énumérerai pas les différents thèmes du musée. Nous souhaitons que ce compte-rendu annuel aiguise la curiosité des lecteurs, bien des personnes de Labrousse ne le connaissent pas encore.

A bientôt donc !

Retenez la date de la journée « Portes Ouvertes » de 2017. Ce sera le samedi 5 août à partir de 14h.

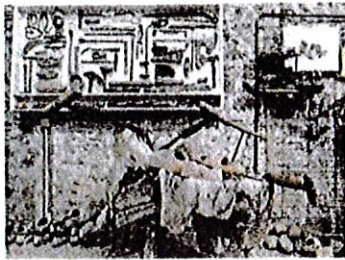
Merci à tous ceux qui accompagnent ce devoir de mémoire, merci à la municipalité pour l'attention qu'elle manifeste à l'égard de notre association.



Vannerie :
Noisetiers, Châtaigniers, à votre
service...



Chars :
Le dernier était parfois fleuri...



Viseur Solaire :
À la découverte du calendrier...

Dentelle :

Elle ne sortait pas que du Puy...



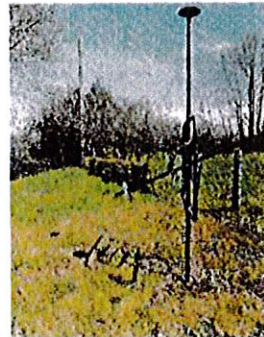
Laiterie :

De la Caillette à
la Soupe au Fromage...



Sabotier :

Sur le chemin de l'école, un sabot,
Dans le ruisseau, quel beau bateau !



Et bien d'autres curiosités à découvrir....

UNION SPORTIVE LABROUSSE-VEZELS

Alors que les clubs disparaissent, faute d'effectif, l'Union Sportive reste encore debout.

La saison écoulée, l'équipe, qui n'avait pu se maintenir sportivement, a été repêchée en première division.

Le nouveau système adopté par le District, faisant dérouler le championnat en deux phases distinctes, pénalise les clubs à une équipe, comme le notre.

La première phase de cette saison – la 48^{ème} pour l'U.S. LABROUSSE-VEZELS – vient de s'achever.

L'équipe termine 4^{ème} de sa poule, grâce à deux derniers succès consécutifs, malheureusement trop tardifs pour empêcher le club d'être renversé dans une poule de maintien.

La composition des poules de cette deuxième phase n'est pas encore connue.

Cette saison 2016-2017, l'effectif licenciés est de 23 joueurs, 6 dirigeant(e)s et deux dirigeants-arbitre, identique à la saison précédente.

Les principales ressources du club proviennent des subventions communales, du quine (dont 10% des recettes sont reversées au Téléthon), la vente des calendriers (financés par les annonceurs) et de quelques repas.

Composition actuelle du bureau :

Président : Marc CHÂTEAU

Vice-Président : Pierre SOULIER

Secrétaire : Nathalie HEBRARD

Trésorière : Béatrice VIGNERESSE



LES AMIS DE LA ROCHE DE MOISSAC

L'association donne **rendez-vous à ses adhérents et sympathisants en juin 2017** pour continuer son action commencée il y a plus de 10 ans.

L'association « Les amis de la Roche de Moissac » a été créée en mai 2005. Son objet est de préserver la qualité de ce site naturel des roches haute et basse situées sur la commune de Moissac près de Labrousse. Chaque année, une petite centaine d'adhérents et sympathisants se réunissent pour poursuivre leur action en entretenant le site et développent des projets pour le mettre en valeur.

En 2016, l'association a fait une pause dans ce rendez-vous annuel mais reste sur le vif dans ses projets. L'association a toujours en tête d'aller plus loin dans la valorisation du site et un premier contact a été pris avec la Caba et la mairie avec un spécialiste pour envisager l'étude au niveau environnemental et touristique du site en faisant appel à des organismes comme le CPIE. La roche est un milieu de landes sèches et pourrait faire l'objet d'un inventaire faunistique et floristique. Ce site pourrait intéresser encore plus les randonneurs, les touristes, les classes, les écoles hors saison.



LE CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

Une nouvelle équipe mise en place au sein du club des aînés et de l'amitié assure, depuis 2015, la continuité des nombreuses activités.

Nous comptons actuellement 63 adhérents et souhaitons que de nouvelles recrues viennent agrandir notre cercle convivial et sympathique et nous apporter des idées nouvelles.

L'année 2016 a été ponctuée par un programme très diversifié.

- Sortie d'une journée en avril, juin et septembre.
- Rencontres amicales avec les adhérents du club de Teissières-Les-Bouliès.
- Privilège d'avoir assisté à un magnifique concert de musique classique en l'église de Labrousse en mai.
- Pique-nique au plan d'eau de Maurs réunissant 6 clubs début juin.
- Moments très agréables passés avec les enfants de l'école et leurs accompagnants pour le carnaval et le goûter de Noël.
- Kermesse annuelle du 15 août, en partenariat avec l'association des 4 saisons, qui a connu un franc succès.
- Repas d'automne au mois d'octobre animé par une pièce de théâtre.
- Concours de belote rituel au mois de novembre.
- Après-midi jeux (belote, manille, tarot, scrabble) les lundis tous les 15 jours.
- Rencontre au moment des fêtes avec nos adhérents qui n'ont plus la faculté d'assister à toutes nos manifestations.

Tous ces moments remplis de simplicité, de convivialité, font que notre association perdure et s'ouvre à tous ceux qui sont prêts à venir nous rejoindre.



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LABROUSSE / VEZELS ROUSSY



L'amicale des parents d'élèves (APE) a comme but principal de récolter des fonds afin d'aider les projets éducatifs et ludique de l'école ; pour cela elle organise des manifestations pour et au profit des enfants.

Elle participe également dans l'achat de jeux pour la cour, de matériel pour les TAP (temps d'activité périscolaire) et toutes autres activités au sein de l'école. Elle finance les sorties scolaires.

L'APE fonctionne grâce aux bénéfices des différentes manifestations qu'elle organise mais aussi grâce aux subventions versées par les deux communes et le conseil départemental. Quelques généreux donateurs nous soutiennent également.

Depuis plusieurs années l'APE s'engage aux côtés des élus et des enseignantes pour le maintien des postes afin que nos enfants évoluent dans des conditions favorables à un apprentissage de qualité. A nouveau cette année nous avons pu obtenir le maintien d'un demi-poste en plus des deux temps pleins.

Le bureau s'est étoffé en inscrivant des parents volontaires en tant que membres actifs.

En voici la composition :

Présidente	Véronique AGEORGES
Vice Présidente	Nathalie CHABOT
Trésorière	Claire BIDAULT
Secrétaire	Sandrine MONS
Membre actif	Aline BOLLAERT
"	Magali BOUILLIN
"	Elisabeth CHATEAU
"	Stéphanie ESCARPIT
"	Colette GLADINE
"	Stéphanie LABORIE
"	Hélène PUECH
"	Laurence RIPERT

Le calendrier des manifestations pour l'année scolaire 2016/2017 est le suivant :

Bourse aux jouets à Labrousse : dimanche 23 octobre 2016 : nous avons collecté des jouets auprès des parents afin de les revendre au profit de l'APE.

Apéritif dinatoire le 26 novembre 2016 : afin de rencontrer les nouveaux parents, ce fut une petite soirée autour d'un apéritif où seules les boissons étaient payantes et les encas salés et sucrés concoctés par les membres actifs ! Un calendrier de l'avent a été offert aux élèves à cette occasion.

Vente de chocolats pour NOEL : l'opération ayant toujours un certain succès, l'APE a décidé de la renouveler cette année.

13 décembre 2016 : spectacle de la compagnie « les Cailloux Brûlants » offert aux élèves.

16 décembre 2016 : L'APE a offert un livre à chacun des élèves, des cadeaux pour chacune des classes et un goûter de Noël. Le club des aînés a été invité à venir partager ce moment convivial et gourmand !

Quine : le quine s'est déroulé le samedi 21 janvier 2017 en soirée. Vous y étiez Nombreux !

Vide-grenier de Labrousse : 14 mai 2017 : nous souhaitons collecter divers objets, livres, jeux... afin de les revendre au profit de l'APE.

Fête de l'Ecole : dimanche 2 juillet 2017

Grâce aux bénéfices de nos manifestations et subventions de nos mairies, l'année dernière les élèves du CE1 au CM2 sont partis en classe découverte en Dordogne, séjour d'une semaine en gîte ayant pour thème la préhistoire, visite des grottes de Lascaux, Château de Castelnaud, La Roque St Christophe, ateliers rupestres...

Cette année pas de voyage de prévu, mais plus de sorties culturelles, les élèves du cycle 3 devrait aller faire de l'escalade à l'espace Hélicas d'Aurillac...

**Nous tenons à rappeler que les manifestations de l'APE
sont ouvertes à toutes et tous, venez nombreux !**

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGREE

Composition du bureau :

Président : André LAROUSSINIE

Vice-Président : Eric REGIMBEAU

Trésorier : Alain CHASTANG

Secrétaire : Jérôme GOUBERT

Membres : René DELRIEU, Cédric DUCLOS, Nicolas FAUCHER, Emmanuel GOUBERT et Christian LORCAS

L'association compte 41 sociétaires dont 2 nouveaux chasseurs accompagnés.

De nombreux lâchés de perdreaux et faisans sont effectués au cours de la saison de chasse, ainsi qu'un lâché de lièvre à la clôture de la saison.

Le plan de chasse est fixé à 10 chevreuils.

Les battues sont organisées essentiellement le samedi et le dimanche.



ASSOCIATION LES QUATRES SAISONS

L'association fut créée au mois de février 1986.

Elle a pour but d'organiser tout type d'animation sur le territoire communal.

En 2015 et 2016 les principales manifestations organisées furent : la foire aux agneaux, le vide grenier/foire, la fête du 15 août.

En 2017 seront normalement organisé : la foire aux agneaux le 17 avril, le 14 mai le vide grenier/foire, le 22 juillet une étape du Tour du Cantal pédestre, la fête du 15 août.

Composition du Bureau

Président : Gérard PRADAL

Vice-président : Nicolas LAMOUREUX

Secrétaire : Frédéric JEAN

Trésorière : Sandrine LIABASTRE



ADMR LA CHATAIGNERAIE

L'association ADMR La Châtaigneraie fut créée en juin 1988, installée moyennant un loyer dans des locaux appartenant à la commune.

L'association gérait 2 activités, d'une part un SSIAD (Service de soins A Domicile) et un service d'Aide à Domicile (Aide à la personne : ménage, entretien du linge, préparation ou repas...).

Pour des raisons juridiques lié à l'exploitation, en particulier un financement totalement différent, au 01 janvier 2015 l'association c'est scindé en 2 structures indépendantes.

- L'ADMR La Châtaigneraie SSIAD présidée par Mr Jean AUGUSWNOWICZ
- L'ADMR Haute Châtaigneraie présidée par Mme Marinette CARDINAUX

- Pour des raisons liées au fonctionnement quotidien, l'ADMR Haute Châtaigneraie de nouveaux locaux mis à disposition par le mairie d'Arpajon sur Cère au 21 rue Louis Dauzier le 14 octobre 2016.

En 2015 le service a réalisé 38 000 heures avec 50 Aides à Domicile à temps partiel soit 25 ETP. Le financement est assuré à 70% par le Conseil Départemental.

Le budget 2015 est supérieur à 730 000€.

Composition du bureau

Présidente : Marinette CARDINAUX

Secrétaire : Pierre SOULIER

Trésorier : Gérard PRADAL

Tél. : 04.77.49.43.69

- L'ADMR La Châtaigneraie SSIAD quand à elle est restée dans ses locaux à Labrousse.

Elle emploi 8 Aides Soignantes en temps partiel encadrée par Mme CUEILLE, Infirmière coordinatrice, l'ensemble représente 8,24 ETP.

En 2015 la structure a effectué 11 928 journées, 14 415 interventions, 97 908 kms.

Le budget 2015 est supérieur à 463 000€.

Composition du bureau

Président : Jean AUGUSTYNOWICZ

Secrétaire : Dominique BRUEL

Trésorier : Gérard PRADAL

Tél. : 04.77.49.42.77

E.H.P.A.D. RESIDENCE DE LA CERE (ETABLISSEMENT HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES)

C'est le 12 février 1999 que fut posée la première pierre de cette maison de retraite.
20 mois après, le 09 octobre 2000, les premiers résidents sont accueillis.

Pour la commune de Labrousse, c'est Mme Yvonne CASSE et M. Antonin COUSSEGAL qui sont les premiers résidents.

Actuellement, Mmes MAISONOBE et AURATUS sont les 2 seules résidentes issues de la commune.
(Suite au décès de M. Nugou fin 2016)

La Commission Sociale Intercommunale de l'EHPAD est composée des représentants des communes d'Arpajon sur Cère, Giou de Mamou, Labrousse, Prunet, St Etienne de Carlat, Vézac, Teissières-les-Bouliès et Vezels-Roussy.

La résidence de la Cère se compose de 2 parties distinctes :

- L'EHPAD qui accueille des résidents avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent (et qui le peuvent) de sortir pour se promener ou faire quelques courses.
- L'UNITE DE VIE, qui accueille des patients principalement atteints de la maladie d'Alzheimer et qui est la partie sécurisée de la maison de retraite (les entrées et sorties sont contrôlées pour la sécurité des résidents).

La directrice de la Résidence de la Cère est Madame VIGIER-SOUQ Marie Thérèse.
Elle est accompagnée dans sa tâche par 39 employés à temps plein plus quelques employés à temps partiel.

Le tarif appliqué début 2017 est de : 52,86€ / jour pour l'EHPAD et 55,50€ / jour pour l'UNITE DE VIE.

La partie restante à la charge du résident (le ticket modérateur) est donc de 5,60€ / jour.
Ce tarif comprend la lingerie et les protections hygiéniques.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés, soit directement à la Résidence de la Cère, soit en mairie.

(Les informations concernant les archives de l'EHPAD sont à mettre au crédit de Pierre SOULIE qui a été référent pour la commune de Labrousse pendant toute la durée de ses mandats. Un grand merci à lui)

LE CENTRE SOCIAL D'ARPAJON SUR CERRE « LA MAISON DU POSSIBLE »

Il se divise en plusieurs pôles selon les tranches d'âge de la naissance aux seniors.

L'îlot câlin accueille les enfants de 3 mois à 6 ans.

Il est ouvert uniquement pendant en périodes scolaires lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 8h30 à 17h30 (avec possibilité de prendre le repas).

Le relais petite enfance qui est un lieu d'échange, d'entraide et d'écoute pour les familles, les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Il pose ses valises à Labrousse 1 vendredi/mois (le matin) à la salle communale.

L'accueil de loisirs en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.

- Les mercredis loisirs – Accueil de 13h30 à 14h15 et départs échelonnés de 17h30 à 18h30 avec une possibilité de restauration sur place.

Depuis la rentrée 2016, un bus (chauffeur + animateur du centre) prend les enfants à la sortie de l'école de Labrousse à 11h45, fait un crochet par Vézac pour récupérer les enfants de l'école et ramène tout ce petit monde au centre pour le repas et l'après midi.

Ce transport a un coût qui implique une participation de 30€ par année scolaire/enfant. Cette somme est à payer en mairie aux heures d'ouvertures.

- Les mercredis du grenier accueillent les ados de plus de 11 ans en période scolaire de 13h30 à 18h30. C'est un espace créé spécialement pour eux avec grand écran, fauteuils et ordinateurs connectés pour des après midi détente entre potes.

L'accueil de loisirs en période de vacances scolaires.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (avec ou sans repas) selon le choix des familles.

Les programmes sont élaborés pour chaque période et les parents d'élèves les trouvent dans le cahier de liaison des enfants scolarisés à Labrousse.

Le club Seniors ouvre ses portes les mardis et jeudis de 13h30 à 17h pour passer un après midi sympathiques autour de jeux de sociétés.

Sans oublier les **différentes activités** telles que la Gym, la peinture sur porcelaine, le théâtre, l'initiation à l'informatique, le ciné-club, etc. et les différentes animations proposées pendant l'année comme par exemple fête de la soupe.

Le centre social innove aussi avec le **SEL** (Système d'Echange Local) qui permet de faire profiter de votre savoir et de vos compétences dans certains domaines en échange de services dans ceux où vous êtes moins à l'aise.

Par exemple : Vous repassez le linge de M. X et en échange il tond votre pelouse.



HÔTEL**RESTAURANT LA BERGERIE

Piscine Sauna Jacuzzi | Menus Carte Banquet Mariage
04 71 49 42 90 | 15130 Vezels-Roussy

info@hotelrestaurantlabergerie.com
www.hotelrestaurantlabergerie.com

www.cantaldecouverte.fr

CANTAL DECOUVERTE

L'autre transport, pour vous accompagner
où vous voulez

Pascal DUCLOS

Tel : 06 74 11 58 66
Mail : p.duclos@cantaldecouverte.fr

Cantal Découverte
Moissac
15130 LABROUSSE

EURL CÉDRIC CLEMENT

N°BIENET: B2843597400013 / CODE NAF: 4332A

AGENCEMENT INTÉRIEUR
POSE MENUISERIE, CUISINE, SALLE DE BAIN.

Lavergne 15130 Labrousse
cedricclement78@gmail.com

06.61.76.09.09



DISTRIMATIC 15

Distribution Automatique
Restauration d'appoint

15, rue de Boudieu - 15000 AURILLAC
Tél/Fax : 04 71 43 50 25
Portables : 06 81 95 05 30 - 06 85 43 58 54

www.distribution-automatique-15.com

MULTI-TRAVAUX BATIMENT

ERIC GONOT

carrelage, électricité, cloison sèche,
sanitaire, peinture.

le bourg
15130 Labrousse

04.71.49.42.30
06.81.99.73.92



COUVERTURE - ZINGUERIE
S.A.R.L. BOUILLIN
Qualification QUALIBAT
15130 LABROUSSE
Tél./Fax : 04.71.49.43.52
R.M. 431 584 002



Cyrille Cantuel
06 85 43 59 32

La Joyeuse - 15130 Prunet
Tél. 04 71 62 64 86
Fax. 04 71 62 65 93
cantuel@hotmail.fr



ELECTRICITE GENERALE sarl DEGUIRARD

Neuf et Rénovation
06 81 20 65 83

Labouygues
15220 VITRAC

Tous Transports Assis
Medical et Valide
Toutes Prestations



Toutes Distances - Petits Colis

Communes de rattachement :
Yalet, Labrousse et Vezac

M. au 100 GUYOT - 15000 AURILLAC 04 71 62 42 76

- Joints cloisons sèches
- Ravalement de façades
- Enduits • Peinture
- Papier peint • Décoration...



Jean-François HIDALGO
Peintre en bâtiment

Fontrouge - 15130 LABROUSSE
Tél. 04 71 49 40 70 - 06 87 99 72 72

Chauffage
Eau chaude
V.M.C.
Pompe à chaleur
Climatisation
Éclairage
Dépannage
B.M.
Gaz
Froid
Électronique
Vitrerie
Climatisation

M.D.S. (Maintenance Réparation Services)
 Zone Industrielle - Bld de France, P.
 Rue Félix Duguesne
 15100 AURILLAC
 ☎ 04 71 48 48 44
 contact@mids-cantal.fr

INTERVENTION
SUR RDV

DÉPANNAGE EXPRESS



Supérette Utile

votre magasin de proximité

31 rue Pierre MARTY
15130 VEZAC
Tél 04 71 43 38 61
Fax 04 71 43 38 61

utilevezac@yfr.fr



VOTRE TELESECRETARIAT MEDICAL OU LUNDI AU VENDREDI DE 8H à 12H / LE SAMEDI DE 8H à 12H
04 71 43 48 00 / contact@teleconcept.fr